

Compte rendu de la séance du mardi 31 août 2021 :

Installation du défibrillateur
Installation des équipements extérieurs
Avancement étude Altéreo
Contrat Véolia
Questions diverses

Délibération de la séance:

DE 2021 019 - Contrat de prestations Veolia

Madame le Maire expose au conseil municipal le contrat de prestations de Veolia.

Chaque année le prestataire assurera les missions suivantes :

- Contrôle et maintenance des installations 3 fois par an,
- Maintenance du système de désinfection (javellisation). Il renouvellera notamment certaines pièces,
- Contrôle électrique annuel de la station de pompage,
- Recherche de fuites : 7 heures par an,
- Mise à disposition du service d'astreinte 7j/7 et 24h/24,

La durée de ce contrat est fixée à trois ans, renouvelable par une tacite reconduction de durée identique à l'initiale, sauf dénonciation par l'un des parties.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité le contrat de prestations avec Veolia.

Installation du défibrillateur

Un défibrillateur sera prochainement installé dans la cour de la mairie. Cet achat a été fait dans le cadre d'une commande groupée de la Champagne Picarde.

Cette installation nécessite l'intervention d'un électricien : des demandes de devis sont en cours.

Avancement étude Altéreo

L'étude d'Altéreo a révélé une perte de 2000 m³ / an sur l'année 2020.

Une étude de pression a également été effectuée, nous attendons les conclusions et le rapport.

Commande groupée pack télétravail mairie

Une convention de commande groupée avec la Champagne Picarde pour l'achat d'un ordinateur portable subventionné à 80% a été signée.

Prix de l'eau

Une délibération du 10 mai 2019, fixant le prix de l'eau à 0,90€ sera appliquée sur les factures de 2021.

Équipements extérieurs

Le démontage du chapiteau est prévu le samedi 18 septembre 2021 ainsi que le choix des emplacements des bancs et des jeux pour enfants.

Madame le maire, Nathalie

DEGREMONT,